



**ACADÉMIE
DE REIMS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Rectorat
Délégation académique à la pédagogie**

Reims, le 19 octobre 2022

Inspection pédagogique régionale d'histoire-Géographie

Affaire suivie par :

Pascal-Eric Lalmy

IA-IPR d'histoire-géographie

Courriel : Pascal.Lalmy@ac-reims.fr

Réf. : DAP/IA-IPR/26/10/2022-2023/PEL/IZ

Le recteur de l'académie de Reims

à

Mesdames et messieurs les chefs d'établissement
du second degré

1, rue Navier
51082 Reims Cedex

S/c mesdames et messieurs les inspecteurs d'académie
directeurs académiques des services de l'Éducation nationale

Mesdames et messieurs les directeurs d'école

S/c mesdames et messieurs les inspecteurs de l'Éducation
nationale chargés des circonscriptions du 1er degré

Mesdames et messieurs les directeurs des établissements
(écoles, collèges, lycées) de l'enseignement privé sous contrat

S/c messieurs les directeurs diocésains

Objet : concours « la flamme de l'égalité » 2022/2023

Le ministère chargé de l'Éducation nationale, le ministère chargé des Outre-mer et la Fondation pour la Mémoire de l'Esclavage (FME), avec le soutien de la Délégation Interministérielle à la Lutte Contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Haine anti-LGBT (DILCRAH), organisent un concours scolaire national intitulé « La Flamme de l'égalité ».

Ce concours vise à faire connaître l'histoire de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions, de leurs survivances comme de leurs effets et de leurs héritages contemporains. Il participe en cela à l'éducation à la citoyenneté et aux valeurs républicaines. Il contribue à la construction d'une mémoire collective autour de valeurs partagées afin de favoriser le sentiment d'une appartenance commune.

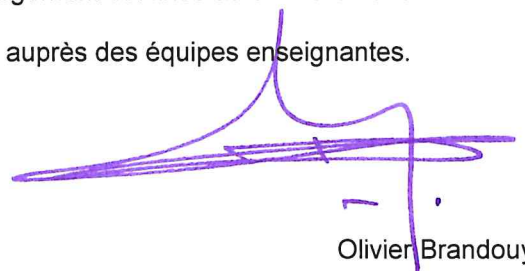
Pour cette huitième édition du concours, la thématique « **Travailler en esclavage** », reconduite pour la deuxième année consécutive, invite élèves et enseignants des premier et second degrés à interroger les sociétés esclavagistes et les situations d'esclavage **à partir du thème du travail**, d'hier à aujourd'hui, partout dans le monde.

Ce concours s'inscrit pleinement dans les objectifs de la dynamique pédagogique engagée depuis plusieurs années autour des valeurs de la République, du plan de lutte contre le racisme et l'antisémitisme, ainsi que dans la mise en place du parcours citoyen tel qu'il est précisé par la circulaire n°2016-092 du 20 juin 2016, parue au BOEN du 23 juin 2016.

Pour mener et nourrir cette réflexion, les projets peuvent articuler et croiser plusieurs approches : historiques, culturelles ou citoyennes. Les travaux peuvent sortir du contexte socio-historique français et s'intéresser à d'autres régions du monde. Le concours est ouvert aux élèves de cycle 3, de cycle 4 et aux lycéens. Vous trouverez toutes les précisions nécessaires dans le règlement du concours, disponible sur le site du concours (<https://www.laflammedelegalite.org/>), et dans la note de cadrage jointe en annexe de cette circulaire.

La production des élèves doit être déposée sous forme de fichier numérique sur le site dédié au concours. Elle sera ainsi consultable par les collègues d'évaluateurs académiques puis par le jury national. La date de clôture des inscriptions et de réception des travaux sur la plateforme de téléchargement est fixée au 31 mars 2023.

Je vous remercie, par avance, de faire la promotion de ce concours auprès des équipes enseignantes.



Olivier Brandouy